



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/336

Gratuités partielles de locations et / ou de captations audiovisuelles 2019-2020 pour un montant de 38 433,42 euros HT

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/336 - GRATUITES PARTIELLES DE LOCATIONS ET / OU DE CAPTATIONS AUDIOVISUELLES 2019-2020 POUR UN MONTANT DE 38 433,42 EUROS HT (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le service des salles municipales et des locaux syndicaux gère 6 salles de spectacles : la salle Albert Thomas à la Bourse du Travail, la salle Paul Garcin, la salle Victor Hugo, la salle Edouard Herriot au Palais de la Mutualité, et les salles Molière et Witkowski au Palais de Bondy. Elles ont pour vocation l'accueil des manifestations désignées ci-après :

- la musique, la danse et le théâtre ;
- l'humour et la variété ;
- les conférences et les expositions ;
- les réunions associatives, syndicales et politiques.

Par ailleurs, le règlement général des salles municipales de spectacles et de conférences de la Ville de Lyon précise, dans son article sur la tarification, que les arrhes versées à la signature du contrat sont conservées et ne font l'objet d'aucun remboursement.

Il vous est donc proposé d'accorder les gratuités totales ou partielles de frais de locations et / ou de captations audiovisuelles qui sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Organisateur	Manifestation	Salle	Date	Montant total HT	Dont les arrhes HT	Base de gratuité HT (total - arrhes)	Montant gratuité HT	Pourcentage accordé	Motifs
Piano à Lyon	Concert classique	Molière	le 16 octobre 2019	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	<p>Culture Contribution au développement de la culture musicale à Lyon.</p> <p>Total des gratuités accordées: 14 848,62 €</p>
			le 7 novembre 2019	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	
			le 20 novembre 2019	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	
			le 4 décembre 2019	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	
			le 18 décembre 2019	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	
			le 10 janvier 2020	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	
			le 22 janvier 2020	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	
			le 31 janvier 2020	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	
			le 1er février 2020	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	
			le 19 février 2020	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	
			le 16 septembre 2020	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	
			le 17 septembre 2020	1 070,00 €	141,67 €	928,33 €	928,33 €	100%	
			le 14 octobre 2020	870,00 €	141,67 €	728,33 €	728,33 €	100%	
			le 25 novembre 2020	1 241,00 €	141,67 €	1 099,33 €	1 099,33 €	100%	

Organisateur	Manifestation	Salle	Date	Montant total HT	Dont les arrhes HT	Base de gratuité HT (total - arrhes)	Montant gratuité HT	Pourcentage accordé	Motifs
L'association Société de Musique de Chambre de Lyon/Les Grands concerts	Concert classique	Molière	le 19 décembre 2019	941,00 €	111,67 €	829,33 €	829,33 €	100%	Culture Mise en valeur de jeunes artistes lyonnais. Total des gratuits accordés : 2 487,99 €
			le 28 janvier 2020	941,00 €	111,67 €	829,33 €	829,33 €	100%	
			le 6 février 2020	941,00 €	111,67 €	829,33 €	829,33 €	100%	
Le Concert de l'Hostel Dieu	Concert	Molière	le 15 octobre 2020	892,80 €	111,67 €	781,13 €	781,13 €	100%	Culture L'association défend le patrimoine musical lyonnais (partitions manuscrites baroques).
Le Rotary-Club Vieux Lyon	Concert classique	Molière	le 2 février 2020	744,00 €	111,67 €	632,33 €	316,17 €	50%	Caritatif Recueil des fonds, reversés ensuite à des associations caritatives.
L'Université Jean Moulin Lyon 3	Concert	Molière	le 21 janvier 2020	984,80 €	223,33 €	761,47 €	761,47 €	100%	Culture Abrite un projet musical nommé "Orchestre de Chambre de Lyon (OCL)" qui propose des concerts. Total des gratuits accordés: 2 650,94 €
			les 11 et 12 février 2020	2 112,80 €	223,33 €	1 889,47 €	1 889,47 €	100%	

Organisateur	Manifestation	Salle	Date	Montant total HT	Dont les arrhes HT	Base de gratuité HT (total - arrhes)	Montant gratuité HT	Pourcentage accordé	Motifs
Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon (CRR)	Concert	Molière	le 8 février 2020	870,00 €	141,67 €	728,33 €	728,33 €	100%	<p><u>Culture</u> Établissement public d'enseignement artistique qui dispense une formation instrumentale, vocale et chorégraphique, ayant pour but de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique artistique.</p> <p>Total des gratuits accordés : 938,33 €</p>
		Paul Garcin	le 22 janvier 2020	300,00 €	90,00 €	210,00 €	210,00 €	100%	
Les Productions de l'Ours Muet	Concert	Paul Garcin	le 10 septembre 2020	400,00 €	60,00 €	340,00 €	340,00 €	100%	<p><u>Caritatif</u> Évènement dont une partie des bénéfices est reversée à l'ARSLA (recherche sur la maladie de Charcot).</p>
L'UGAB Lyon (Union Générale Arménienne de Bienfaisance)	Théâtre	Paul Garcin	le 31 janvier 2020	400,00 €	120,00 €	280,00 €	280,00 €	100%	<p><u>Caritatif</u> Association qui a pour objet de concourir au développement intellectuel et moral des arméniens, de leur venir en aide pour améliorer leur situation matérielle et économique.</p>
Mairie du 1 ^{er} arrondissement	Spectacle	Paul Garcin	le 15 janvier 2020	400		400,00 €	400,00 €	100%	<p><u>Social</u> Spectacle à destination des seniors de l'arrondissement.</p>

Organisateur	Manifestation	Salle	Date	Montant total HT	Dont les arrhes HT	Base de gratuité HT (total - arrhes)	Montant gratuité HT	Pourcentage accordé	Motifs
L'association Les Clés de la Lune	Concert	Paul Garcin	le 19 juin 2019	900,00 €	90,00 €	810,00 €	810,00 €	100%	Culture Association spécialisée dans la diffusion du répertoire musical francophone, assure le repérage et la diffusion d'artistes locaux émergents et la programmation d'artistes de notoriété nationale.
La Compagnie Art Scène	Théâtre	Paul Garcin	du 12 au 16 mars 2019	1 250,00 €	375,00 €	875,00 €	875,00 €	100%	Caritatif Association de théâtre amateur consacrant tous ses bénéfices à des structures caritatives.
Mairie du 7 ^e arrondissement	Récital théâtral	Albert Thomas	le 11 février 2020	3 290,00 €	837,50 €	2 452,50 €	2 452,50 €	100%	Social Récital théâtral à destination des seniors de l'arrondissement.
Magic Arribart Production	Magie	Albert Thomas	le 15 décembre 2019	3 342,00 €	837,50 €	2 504,50 €	2 504,50 €	100%	Caritatif A pour objet la création et la mise en scène de spectacles sur le thème de la magie et de l'illusion. L'association a présenté un spectacle au profit de l'association Orchidée qui soutient et réalise les projets d'enfants gravement malades dans les hôpitaux.
Mairie du 3 ^e	Vœux du maire 2020	Albert Thomas	le 21 janvier 2020	2 794,00 €		2 794,00 €	2 794,00 €	100%	
Ouhlala Lyon	Humour	Albert Thomas	les 27 et 28 octobre 2020	5 588,00 €	1 675,83 €	3 912,17 €	1 956,08 €	50%	Culture L'association assure la promotion à Lyon d'une centaine de jeunes talents humoristes de la région.

Organisateur	Manifestation	Salle	Date	Montant total HT	Dont les arrhes HT	Base de gratuité HT (total - arrhes)	Montant gratuité HT	Pourcentage accordé	Motifs
Ministère des armées	Concert	Albert Thomas	le 10 novembre 2020	2 794,00 €	837,50 €	1 956,50 €	1 956,50 €	100%	<u>Caritatif</u> Concert annuel caritatif du Gouverneur Militaire avec le concours de la Musique de l'Artillerie
La CGT-Ville de Lyon	Théâtre	Edouard Herriot	le 31 janvier 2020	574,00 €	86,67 €	487,33 €	487,33 €	100%	
L'association socio-culturelle Lycée du Parc	Concert	Edouard Herriot	le 18 février 2020	861,00 €	86,67 €	774,33 €	774,33 €	100%	<u>Culture</u> Aide aux élèves des classes préparatoires qui organisent un concert, durant lequel certains d'entre eux se produiront.
Bel Art	Concert	Victor Hugo	le 11 janvier 2020	250,00 €	75,00 €	175,00 €	175,00 €	50%	<u>Culture</u> A pour objet le développement et la promotion de la culture biélorusse.
Association Tim et Colette, la cohabitation par Esdes Inter-Génération	Théâtre	Victor Hugo	le 11 février 2020	680,00 €	75,00 €	605,00 €	605,00 €	100%	<u>Caritatif</u> Association qui, depuis 2004, met en relation des personnes âgées (pouvant offrir une chambre meublée) et des jeunes à la recherche d'un logement, pour développer l'entraide entre les générations.
TOTAL				49 082,40 €	8 376,73 €	40 705,67 €	38 433,42 €		

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L 2125-1 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2144-3 ;

Où l'avis de la commission **Transition écologique - Mobilités** ;

DELIBERE

- 1- Le montant total des gratuités accordées conformément au présent tableau s'élève à 38 433,42 € HT.
Ce montant correspond aux gratuités accordées pour 2019 à hauteur de 10 515,48 € HT.
Ce montant correspond aux gratuités accordées pour 2020 à hauteur de 27 917,94 € HT.
- 2- Ces remboursements seront prélevés sur les crédits inscrits au budget 01 année 2020, sur la ligne de crédit n° 99573, programme GESPATRIM, opération GESMAINT, nature comptable 6718, fonction 314, chapitre 67.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Grégory DOUCET